



SAINT- JUDOCE

LETTRE D'INFOS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/06/2021

EN BREF

MAIRIE 02 96 27 41 59

Le Bourg, 22630 Saint-Judoce
Lundi, mardi, vendredi et samedi, 10 h - 12 h
mairiestjudoce@wanadoo.fr

URGENCES

La mairie est équipée d'un défibrillateur.
Il se trouve sur la façade, près de la porte
du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

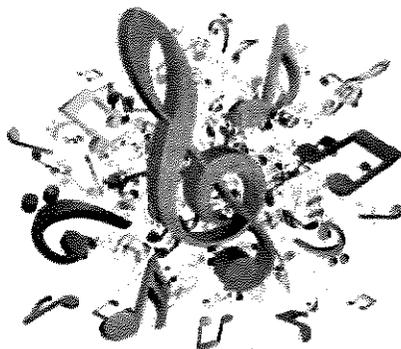
SANTÉ (Évran)

Cabinet médical	02 96 27 40 56
Cabinet kiné	02 96 27 47 32
Cabinet infirmier	02 96 27 49 60
Ambulances :	02 96 27 47 27
Pharmacie :	02 96 27 40 28
Podologue	02 96 27 43 04
Orthophoniste	02 96 27 57 93
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DÉCHÈTERIE (Évran)

Lundi :	14 h 00 – 17 h 45
Mardi :	fermée
Mercredi :	08 h 45 – 12 h 30
Jeudi à samedi :	08 h 45 – 12 h 30
<u>et de</u>	14 h 00 – 17 h 45

- ◆ Acquisition terrain rue du Champ Hervé ;
- ◆ Contrat de service radars ;
- ◆ Aménagement du bourg ;
- ◆ Ecole de TREVERIEN – participation financière ;
- ◆ Informations diverses.



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021.

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Éric Échard, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Karen Boissière, Marie-Claire Cotteaux, Jérôme Nicolas, Sandra Charité, Michel Moy, Philippe Nogues.

Étaient absents excusés : Patrick Yver et Francis Portero qui avait remis un pouvoir.

Mme Marie-Claire Cotteaux pour des raisons professionnelles, n'a pu rejoindre le Conseil Municipal qu'à partir de la troisième délibération ci-après.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Acquisition terrain rue du Champ Hervé :

L'accès au futur lotissement « Le Clos Mahélo » rue du Champ Hervé étant trop étroit, le Conseil Municipal, à l'unanimité a approuvé l'acquisition d'une bande de terrain d'une superficie totale d'environ 560 m², permettant de porter la largeur actuelle de 4 m à 7 m sur une longueur de 186,60 m. Une partie de cette bande de terrain est située en zone 2AU et sera acquise au prix de 10,46 € le m², l'autre partie en continuité, est située en zone A et sera acquise au prix de 0,50 € le m². Les parcelles concernées sont cadastrées A 1163 et A 393.

Contrat de service radars :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à signer le contrat de service radar Evolis Solution, proposé par la société ELANCITE, concernant deux radars, pour une période de 36 mois du 04/07/2021 au 30/07/2024. Ce contrat prévoit particulièrement la prise en charge de l'entretien, des réparations, de l'assistance technique et des formations statistiques.

Aménagement du bourg de Saint-Judoce :

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, le marché de maîtrise d'œuvre signé avec le bureau d'études BOUFFORT de Pluduno (délibération du 22 / 11 / 2018) était d'un montant de 5.455,32 € HT pour une enveloppe financière de 25.000 € HT (travaux de voirie et réseaux eaux pluviales). L'enveloppe financière est passée à 45.000 € HT à laquelle s'ajoute la remise en état de la chaussée (partie départementale et communautaire d'un montant d'environ 35.000 € HT). Au vu de ces

éléments, le Conseil Municipal à l'unanimité, a approuvé les modalités de l'avenant pour les missions PRO (Projet Technique) et ACT (Assistance au Contrat de Travaux), pour un montant total actualisé de 7.244,32 € HT.

Ecole de TREVERIEN – participation financière :

L'école publique de TREVERIEN accueille depuis septembre 2019 en classe de maternelle, une élève domiciliée sur notre commune. Le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention Ph. Nogues) a décidé d'attribuer à la commune de Trévérien un montant de 1.824,27 € pour participation aux frais de scolarité.

INFORMATIONS GENERALES :

Travaux routiers : la circulation sera perturbée pour cause travaux, prolongement de l'allée piétonne, rue du Champ Hervé, au niveau de la Croix Sevestre, du mercredi 30 juin au vendredi soir 2 juillet 2021. Ces travaux seront réalisés par la société GNTP de Plouër sur Rance.

Haies bocagères : des agriculteurs ont échangé des terres sur les communes de Saint-Judoce et Evran. Après concertation, des haies seront supprimées sur une longueur de 513 mètres environ, compensées par de nouvelles plantations sur une longueur de 780 mètres. Le coût du surplus de linéaire sera subventionné dans le cadre du programme BREIZ BOCAGE. Ces échanges ont été animés par la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor et Dinan Agglomération, accompagnés des services du Bassin Versant du Linon.

Le club de l'amitié vous informe de la reprise de ses activités à compter du 1^{er} juillet 2021 dans le café communal aux horaires habituels. A noter qu'un buffet est prévu le 29 juillet 2021.

Opération « tranquillité vacances » :

L'opération « tranquillité vacances » permet à chaque résident ou commerçant de signaler à la gendarmerie son absence. Il suffit de remplir une simple fiche, récupérable en mairie. Cette dernière transmettra la fiche à la gendarmerie. Le domicile ou commerce est ensuite entré dans la base de sécurisation, le temps prévu de l'absence. Cela permet d'orienter les services de surveillance.

Vacances d'été 2021 :

L'OSPLE (Office des Sports Loisirs du Pays d'Evran), Cap Sport organisent pendant les vacances d'été 2021, à partir su 5 juillet, des stages sportifs (stages nautiques et multisports, voiles, kayak, beach tennis, orientation, football, golf etc...), de 13h30 à 17h30 à la base nautique de Bétineuc.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire préalablement par téléphone au 02 96 27 45 52 / 06 80 30 32 27 ou par mail : basedeloisirsbetineuc@orange.fr

Inscription scolaire : les inscriptions à l'école c'est maintenant !

Ecole publique Jules Verne EVRAN (02.96.27.41.54), Ecole publique

Les Faluns Le QUIOU (02.96.83.47.10)

Ecole Privée Sainte-Anne EVRAN (02.96.27.47.51).

Prudence – plante toxique et invasive : le datura stramoine

Cœur Emeraude appelle à la prudence sur cette plante qui pousse dans les habitats perturbés (terrassement...) massifs, potagers, et en milieu agricole (peut engendrer des intoxications du bétail).

Pour tous renseignements : beatrice.onen@coeuremaeraude.org

Et sur YouTube : DATURA Stramoine – une plante invasive

Recensement : la campagne de recensement avait été reportée à cause de la crise sanitaire, elle aura lieu en janvier 2022.

DATES A RETENIR :

- 03 juillet 2021 de 18h30 à 23h00 : bourg de Saint-Judoce, fête communale de l'été, concert avec Ann-Laora, chanteuse de variété, le traditionnel apéritif sera offert par la commune ;
- 19 juillet : 18h30, Conseil Communautaire, Dinan Agglomération ;
- 22 juillet 2021 : 20h00, Conseil Municipal à Saint-Judoce ;
- 08 août : A dimanche sur le canal.
 - o Le midi : pique – nique au port d'Evran, animation musicale ;
 - o A partir de 16h00 : passerelle du Vieux Bourg à Saint-Judoce : thé, café, animation musicale.

